

La section du SNUipp-FSU 24

Co-secrétaires départementaux



Vincent Perducat

Carte scolaire
Syndicalisation
Mutations, mouvement
Temps de décharge : 10h30



Vanda Bonnamy

Carte scolaire
Mutations
Mouvement
Temps de décharge : 9h30



Sophie Chabrillangeas

Débuts de carrière
Mouvement
Direction d'école
Temps de décharge : 7h30



Jérémie Ernault

ASH
Temps de décharge : 3h00

Nous contacter :

05 53 08 21 25
snu24@snuipp.fr



Sabine Loubiat - Fouchier

Débuts de carrière
Ineat - Exeat
Temps de décharge : 6h00



Alain Chabrillangeas

Carte scolaire
Direction d'école
EVS-AVS
Temps de décharge : 7h30



Alain Barry

Carte scolaire
Trésorerie, syndicalisation
Retraite, site
Temps de décharge : 4h50

Permanences :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Vincent	Sophie Sabine	Alain C. Sophie	Vincent Alain C. Vanda	Alain B. Vanda Jérémie

Une permanence téléphonique est assurée tous les mercredis après-midi.

Instances :

CAPD : Sabine, Vanda, Vincent, Alain B.,
Sophie, Jérémie
*Mais aussi : Francine Leymarie et
Marianne Sangla*

CDEN : Vincent, Vanda, Alain C., Alain B.
Mais aussi : Cécile Jourd'hui

CTD : Vincent, Vanda, Alain C., Alain B.

CDAS : Vincent, Alain B.

CHSCT : Sabine, Alain C.
*Mais aussi : Nicolas Izorche
(secrétaire du CHSCTD)*

Vous avez dit "Temps de décharge" ?

Le ministère accorde à chaque syndicat national un certain nombre d'heures en fonction de leur résultat aux élections professionnelles. Au SNUipp-FSU chaque département reçoit un contingent d'heures de décharge. En Dordogne, nous disposons de 48h40 pour faire fonctionner la section. Ces 48h40 permettent de vous répondre et de travailler à votre service pour défendre les droits de tous les agents, qu'ils soient syndiqués ou non. C'est votre confiance, sans cesse renouvelée à chaque élection professionnelle, qui nous permet de vous accompagner au quotidien.